

Le vingt-trois juin an mil huit cent cinquante-huit, à cinq heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de André Jean Baptiste Savène

Né à la Garde le vingt-neuf du courant, à sept heures du soir, fils de Jean Baptiste Gabriel Savène profession de distillateur, âgé de quarante-neuf ans, domicilié à la Garde et de Francisque Bondeville son épouse, profession d'aubain, âgée de trente-cinq ans.

domiciliée au lieu de la Garde, avec son mari, quant à son mari, quant à son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Baptiste Gabriel Savène père de l'enfant, âgé de quarante-neuf ans, profession de distillateur, domicilié au lieu de la Garde, quant à son mari, quant à son mari.

Premier témoin, Antoine André Savène âgé de trente-huit ans, profession de cultivateur, en ce jour nouveau, domicilié à la Garde.

Second témoin, François, Ysacinte Bonnet âgée de trente-deux ans, profession de propriétaire, domiciliée à la Garde.

Constaté, suivant la loi, par moi Marius Olive maire de la commune de la Garde.

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Marius Olive Larue Larue Larue Marius Olive

Le vingt-trois juin an mil huit cent cinquante-huit, à six heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Jean, Michel, Nélis Décugis

Né à la Garde le vingt-quatre du courant, à trois heures du soir, fils de Jacques, Jaron Décugis profession de mazon, âgé de trente-neuf ans, domicilié à la Garde et de Francisque Alexandrine Girard son épouse, profession de journalière, âgée de trente-quatre ans.

domiciliée à la Garde, avec son mari, rue du dit de Boulon, quant à son mari, quant à son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le dit Jacques Jaron Décugis père de l'enfant, âgé de trente-neuf ans, profession de mazon, domicilié à la Garde, rue du dit de Boulon, quant à son mari, quant à son mari.

Premier témoin, Joseph Louis Escarlé âgé de trente-neuf ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

Second témoin, André, Félix Julien âgé de vingt-neuf ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

Constaté, suivant la loi, par moi Marius Olive maire de la commune de la Garde.

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Escarlé Julien Marius Olive Marius Olive

Le vingt-trois juin an mil huit cent cinquante-huit, à six heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Joseph, Jean, André Escarlé

Né à la Garde le vingt-quatre du courant, à six heures du soir, fils de Joseph, Louis Escarlé profession de cultivateur, âgé de trente-neuf ans, domicilié à la Garde et de Mariane Mayeulaine Mayeulaine son épouse, profession de journalière, âgée de vingt-neuf ans.

domiciliée à la Garde, avec son mari, rue du dit de Boulon, quant à son mari, quant à son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph, Louis Escarlé père de l'enfant, âgé de trente-neuf ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, rue du dit de Boulon, quant à son mari, quant à son mari.

Premier témoin, André, Félix Julien âgé de vingt-neuf ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

Second témoin, Jacques, Joseph Bacon âgé de trente-deux ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

Constaté, suivant la loi, par moi Marius Olive maire de la commune de la Garde.

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Jacques Joseph Julien Marius Olive

Le trois juillet an mil huit cent cinquante-huit, à quatre heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Jean Marius Serre

Né à la Garde le premier du courant, à six heures du soir, fils de Félix Marius Serre profession de maître boulanger, âgé de vingt-neuf ans, domicilié à la Garde et de Antoinette, Marguerite Lamoureux son épouse, profession d'aubain, âgée de vingt ans.

domiciliée à la Garde, avec son mari, au faubourg d'Amour, quant à son mari, quant à son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le dit Félix Marius Serre père de l'enfant, âgé de vingt-neuf ans, profession de maître boulanger, domicilié à la Garde, faubourg d'Amour, quant à son mari, quant à son mari.

Premier témoin, Jean, François Lamoureux âgé de quarante-huit ans, profession de maître menuisier, domicilié à la Garde.

Second témoin, Félix, Félix Décugis âgé de trente-neuf ans, profession de menuisier, domicilié à la Garde.

Constaté, suivant la loi par moi Marius Olive maire de la commune de la Garde.

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Serre Lamoureux Decugis Marius Olive